



Direction
départementale
des territoires
de la Drôme

Plan de Prévention des Risques Technologiques - D.P.P.V

Commune de Portes-lès-Valence

Plan de zonage réglementaire

Dossier approuvé le : 12 JUIN 2013

LEGENDE

Zonage réglementaire

- Zone d'interdiction stricte R
- Zone d'autorisation limitée sous conditions B
- Zone d'autorisation sous conditions b
- Zone grisée G

Périmètre d'exposition aux risques

- Limites du périmètre d'exposition aux risques

Éléments de repérage

- Bâtiments d'activités
- Habitats, bureaux
- Aire de triage RFF
- Voies ferrées
- Autoroute A7, N7
- Routes

Vu pour être annexé à l'arrêté
n° 2013-00000 du 12 JUIN 2013
Pour le Préfet, par délégation,
La Secrétaire Générale

Charlotte LECA

